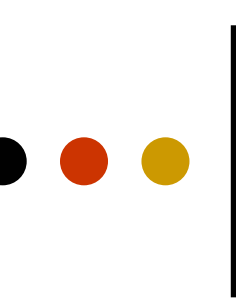
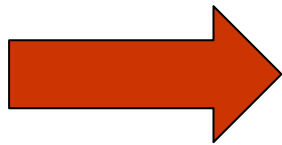




Fins de vie active et « pénibilités » du travail

*Anne-Françoise Molinié
Serge Volkoff
Créapt - CEE*

- 
- o Une question : comment intégrer la diversité des situations en fin de vie active, et des itinéraires professionnels tout au long de la vie, sans renoncer pour autant à des principes d'intérêt commun?

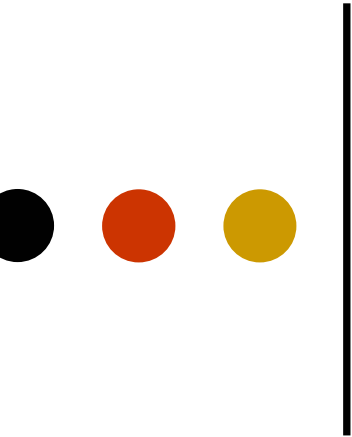


LES ENJEUX AUTOUR DE LA « PENIBILITE » DU TRAVAIL



Plusieurs notions de « pénibilité » :

- Des astreintes, potentiellement pathogènes ou invalidantes à long terme, présentes à diverses périodes du parcours professionnel (ou tout au long de celui-ci)
- Des difficultés à travailler en raison d'un état de santé déficient
- Un vécu difficile des dernières années de vie professionnelle



Facteurs de risque pour la santé à long terme ?

(rapports de Y.Struillou et G.Lasfargues)

- Effets sur la longévité et la qualité de vie au grand âge (espérance de vie en santé)
 - ⇒ Facteurs d'usure, risques de pathologies dont le temps de latence peut être long
 - ⇒ Relations de long terme (pas seulement la dernière période travaillée)
- Approche probabiliste, en termes de « risque attribuable »
 - ⇒ Concerne y compris des salariés qui, au moment du départ en retraite, seraient en bonne santé



Travail de nuit, travail posté

- Troubles du sommeil, digestifs, fatigue...
- Modification du risque toxique
- A long terme : augmentation du risque cardiovasculaire (coronarien)
 - Lien « direct » via les perturbations du système nerveux autonome, hormonales...(troubles du rythme, troubles de conduction cardiaques, effets sur la paroi artérielle et athérosclérose)
 - Accroissement des facteurs de risque « intermédiaires » : HTA, surpoids, syndrome métabolique et insulino-résistance, dyslipidémies, etc.
- Études épidémiologiques
 - Niveau de preuve suffisant pour la morbi-mortalité cardiovasculaire
 - Pas de relation dose-effet clairement établie entre la durée cumulée du travail posté ou de nuit et les effets à long terme
- Critères actuels de pénibilité pour une cessation anticipée d'activité
 - 15 ans, ≥ 200 nuits / an



Pénibilités physiques

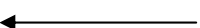
- Travail à la chaîne ou cadences imposées,
- Répétitivité des gestes
- Port de charges lourdes
- Contraintes posturales et articulaires,
- Vibrations mécaniques

- Effets pathogènes des combinaisons bien établis, y compris au-delà de la vie professionnelle

- Critères à prendre en compte dépendent des objectifs :
 - Prévention, amélioration des conditions de travail suppose une évaluation précise
 - « Bonification » (cessation anticipée d'activité) : retenir des critères simples, applicables à un échelon interprofessionnel (par exemple: indicateur de cumul durable de plusieurs facteurs de pénibilité physique)



Cancers professionnels

- La majorité surviennent après l'âge de 65 ans
 - Temps de latence très longs par rapport au début de l'exposition professionnelle
 - Souvent > 20 ans
 - Ex : 40 ans pour le mésothéliome
 - Durée d'exposition à l'agent cancérogène suspecté
 - Études : > 5 ans le plus souvent mais parfois moins lors d'expositions à niveaux élevés et > 50 % du temps de travail quotidien
 - tableaux de MPI : > 5ans ou le plus souvent > 10 ans
 - Niveaux d'exposition
 - Variabilité dépendante de l'évolution des produits, des procédés, des moyens de prévention...
 - Matrices emplois-expositions peu nombreuses
 - Difficulté de reconstitution des parcours professionnels avec évaluation rétrospective des expositions
- 



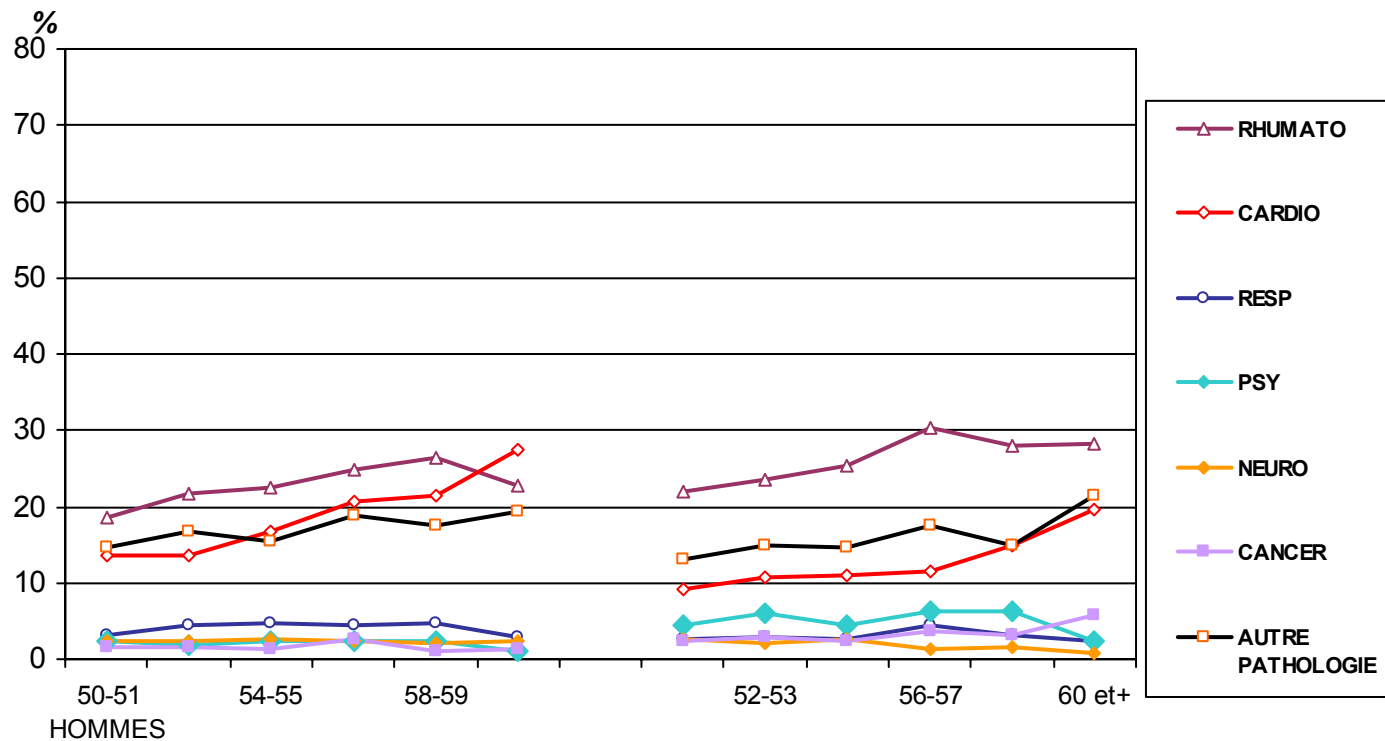
Travailler avec des problèmes de santé (après 50 ans)

- Pathologies « graves » identifiées par le médecin
- Troubles ressentis par les personnes
- Gêne ou non dans le travail

- Source : SVP50, 2003 – CISME – CREAPT/CEE

- Plus de 11 000 salariés de 50 ans et plus, enquêtés par les médecins du travail de services interentreprises

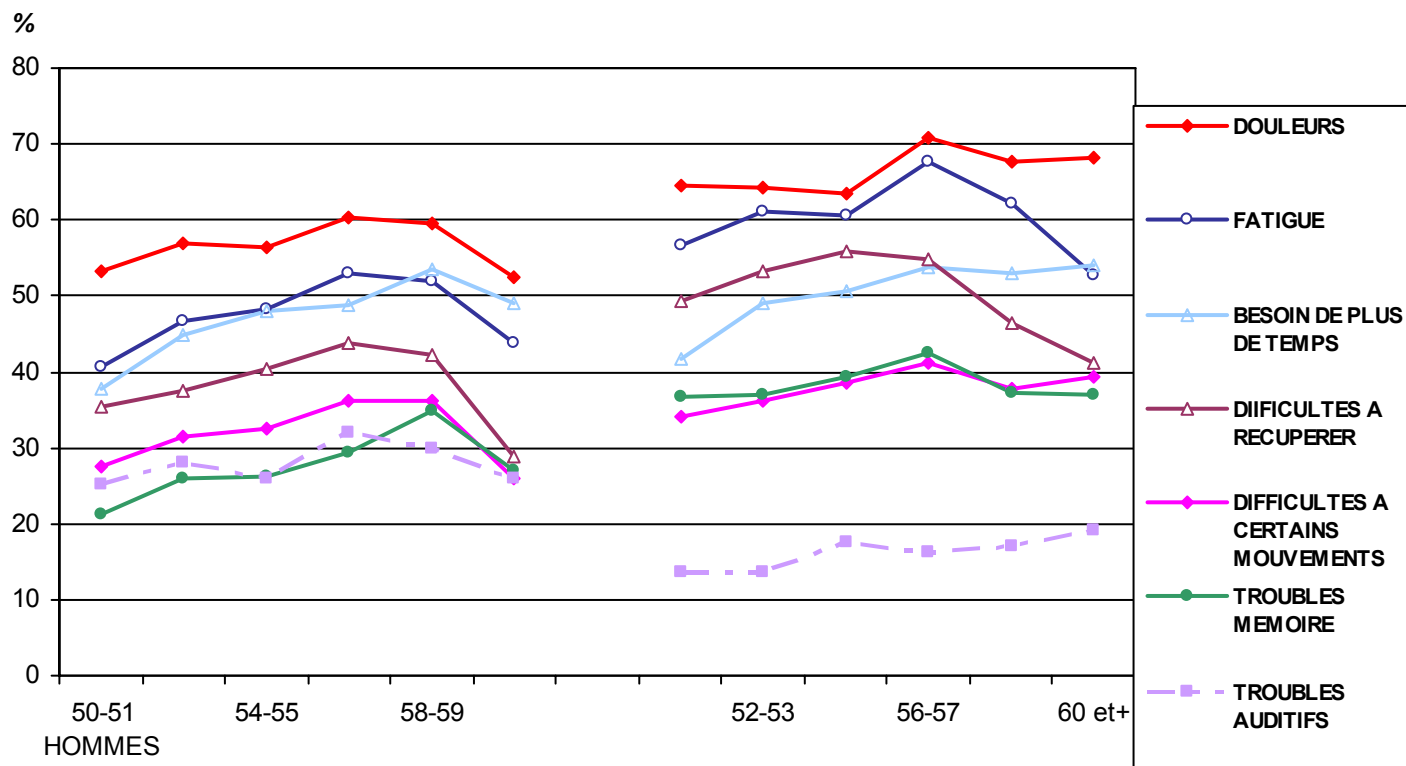
Pathologies « graves » et âge



Champ: Salariés de 50 ans et plus.

Source : Enquête Santé et vie professionnelle après 50 ans. CISME, CRÉAPT. 2003

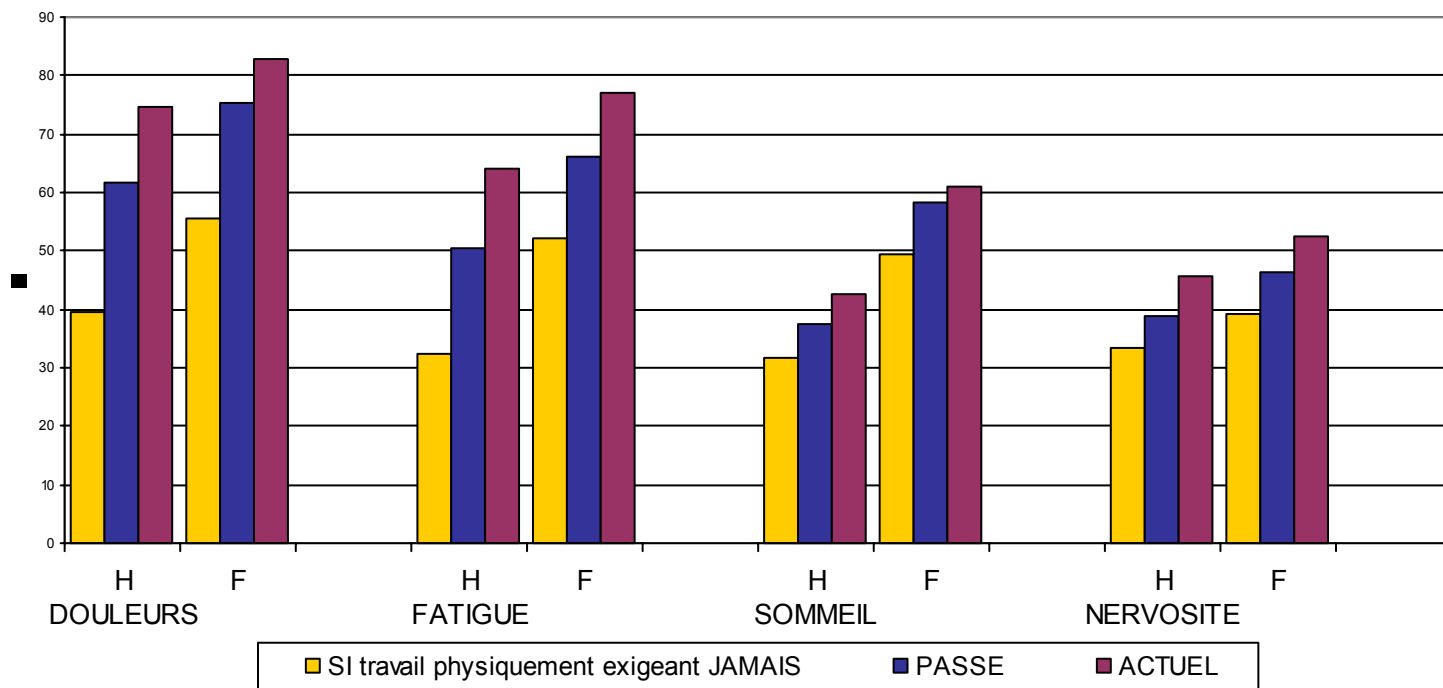
« Troubles de santé » et âge



Champ: Salariés de 50 ans et plus.

Source : Enquête Santé et vie professionnelle après 50 ans. CISME, CRÉAPT. 2003

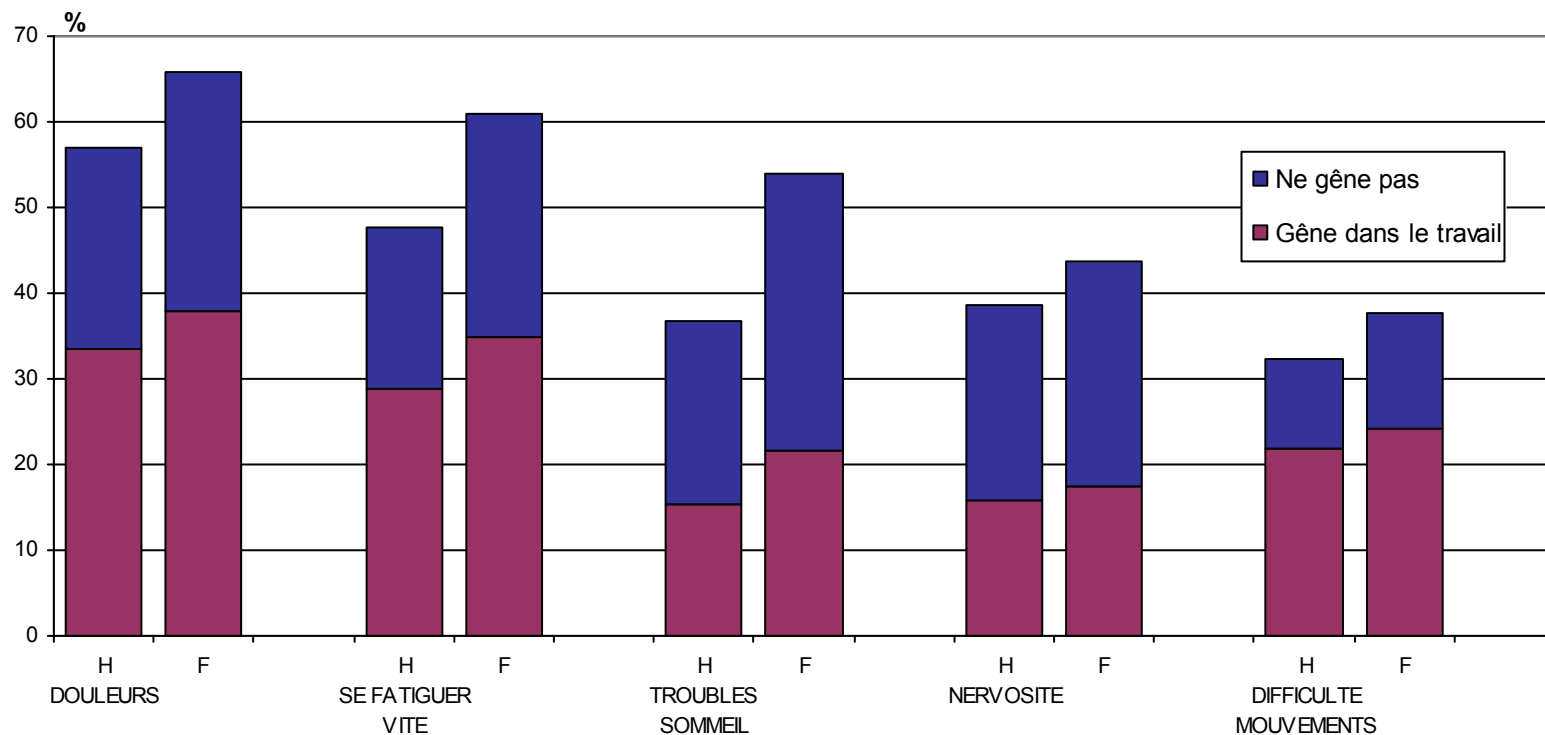
« Troubles de santé » et histoire de travail



Champ: Salariés de 50 ans et plus.

Source : Enquête Santé et vie professionnelle après 50 ans. CISME, CRÉAPT. 2003

« Troubles de santé » et gêne dans le travail

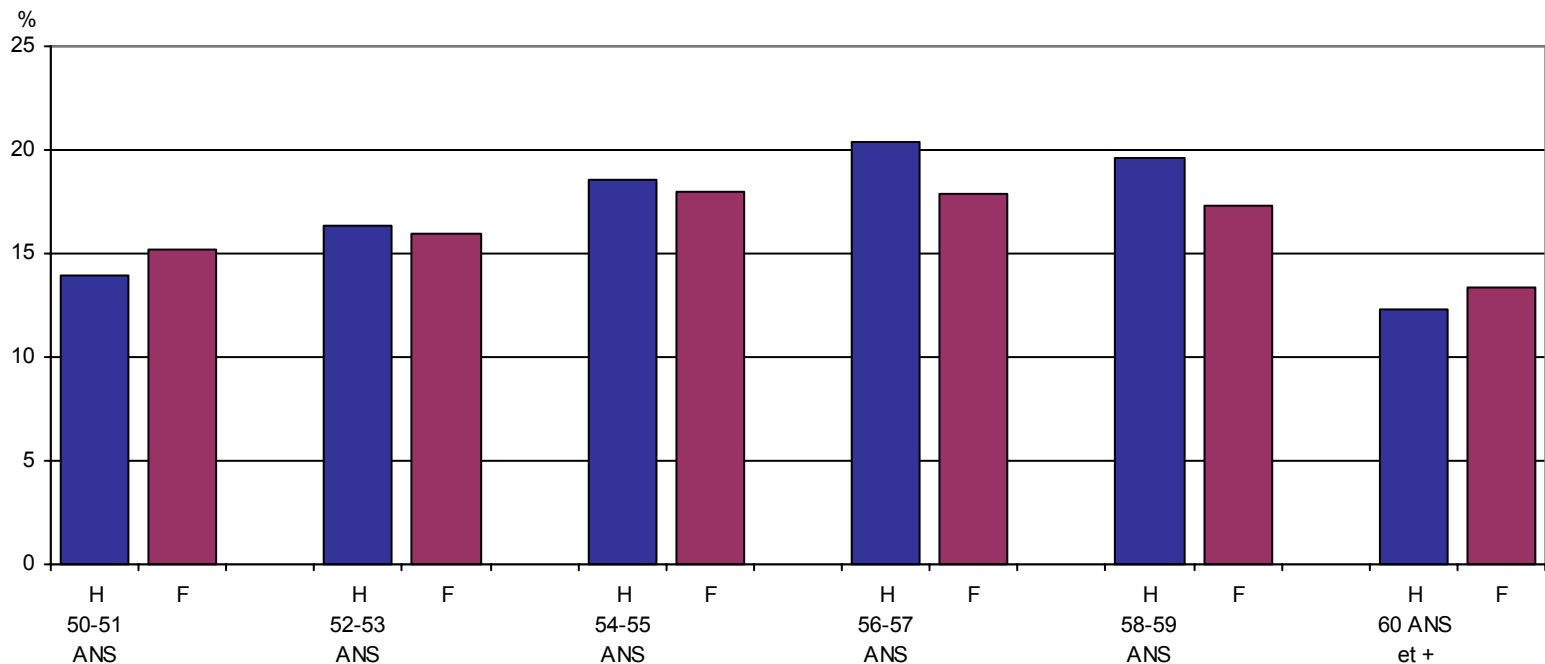


Champ: Salariés de 50 ans et plus.

Source : Enquête Santé et vie professionnelle après 50 ans. CISME, CRÉAPT. 2003

INTERVENTION DU MEDECIN DU TRAVAIL

(proposition d'aménagement de poste ou restrictions d'aptitude,
au cours de 5 ans ou lors visite 2003)

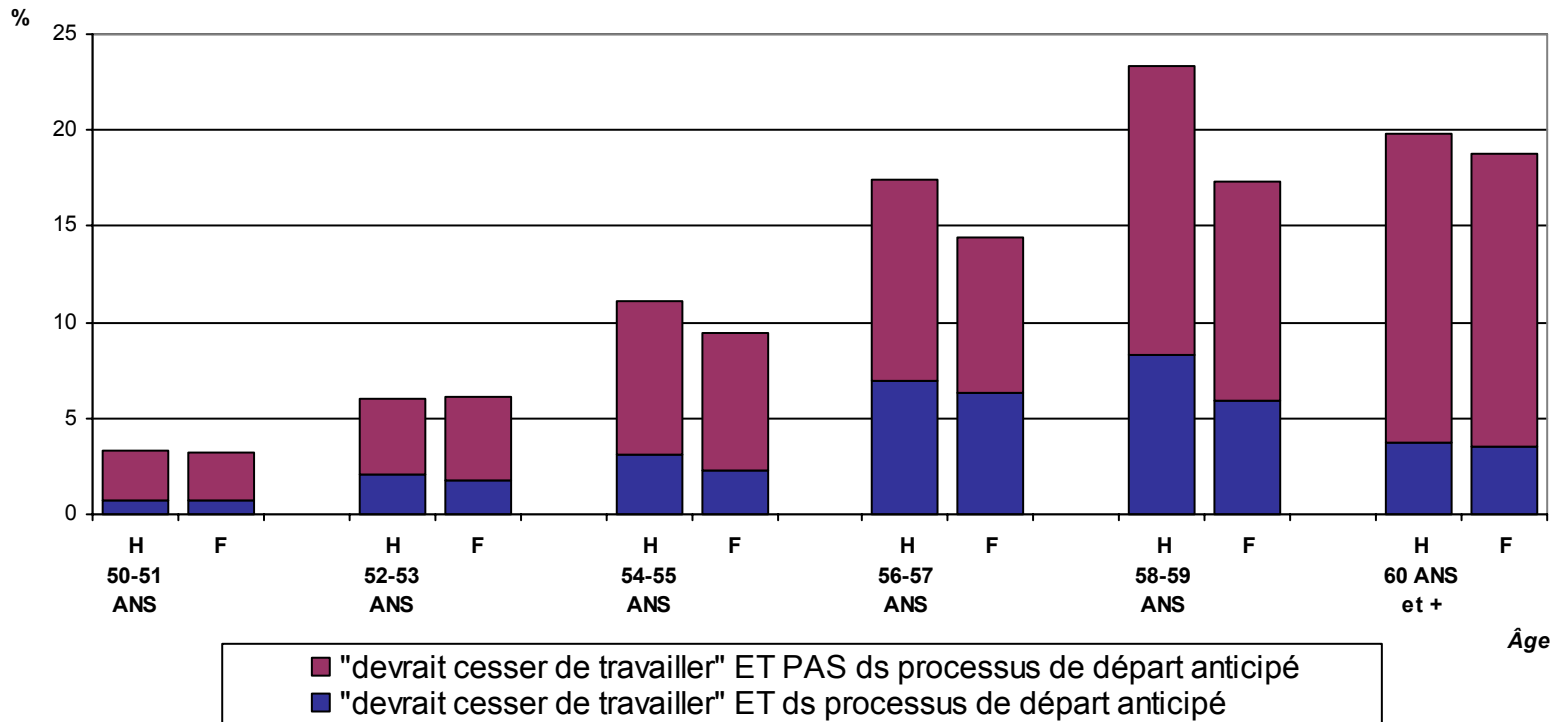


Âge

Champ : Salariés de 50 ans et plus.

Source : Enquête Santé et vie professionnelle après 50 ans. CISME, CRÉAPT. 2003

« D'après le médecin du travail, "CE SALARIE DEVRAIT CESSER DE TRAVAILLER" »



Champ: Salariés de 50 ans et plus.

Source : Enquête Santé et vie professionnelle après 50 ans. CISME, CRÉAPT. 2003



Un travail « accueillant » pour les salariés vieillissants ?

- Postures pénibles
- Horaires décalés ou nocturnes
- Pression temporelle et travail dans l'urgence
- Changements fréquents dans le travail (mobilité, réorganisations, polyvalence, transformations techniques, etc.)

L'intention « d'arrêter avant » : une analyse multivariée

cotes relatives (seuils)

Sexe (réf.homme) : femme 0.95 (ns)

Horaires décalés (réf.jamais) : **actuel 1.34** (.001), **passé 1.27** (.001)

Exigences physiques (réf.jamais) : actuel 1.17 (.04), passé 1.09 (ns)

Pression (réf.jamais) : actuel 1.05 (ns), passé 0.97 (ns)

Charge psychique (réf.jamais) : actuel 1.11 (ns), passés 1.04 (ns)

Moyens pour un travail de qualité (réf. tout à fait) : plutôt oui 1.03 (ns), plutôt non 1.12 (ns), **pas du tout 1.52** (.004)

Changements récents (réf.situation inchangée) : sit. nettement moins bonne 1.2 (.06), plutôt moins bonne 1.2 (.03), plutôt meilleure 1.08 (ns), nettement meilleure 0.93 (ns)

Age de « pleins droits » (réf. <60 ans) : **60 ans 4.7**(<.0001), **>60 ans 7.6** (<.0001)

Risque perte d'emploi (réf. inexistant) : faible 0.99 (ns), élevé 1.20 (.05), **très élevé 1.39** (.01)

Douleurs (réf.non) : 1.14 (.06)

Sensation de se fatiguer vite : **1.64** (<.0001)

Se sentir découragé : **1.40** (<.0001)



Astreintes potentiellement pathogènes ou invalidantes à long terme

Santé déficiente

Vécu difficile des dernières années de vie professionnelle

Amélioration globale des conditions de travail : éviter l'usure et les contraintes extrêmes

Actions « ciblées » : protection, réaffectation, cessation d'activité

Valoriser les atouts de l'expérience

